

Vignette entreprise formatrice

Le signe de reconnaissance de l'entreprise formatrice

La vignette entreprise formatrice a été introduite en 1997 en Suisse romande. En 2004, le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI en collaboration avec les cantons a finalement étendu ce projet à toute la Suisse. Sa diffusion constitue un geste de remerciement envers les entreprises formatrices pour leur engagement.

La vignette est un bon instrument de marketing: Elle indique aux clients et partenaires commerciaux que l'entreprise forme des apprentis. Cette vignette trouve sa place sur divers supports, tels que portes d'entrée, véhicules, cartes de visite, sites Internet, e-mails, etc.

L'objectif de cette vignette entreprise formatrice est de lancer un signal clair en faveur de la formation professionnelle. La distribution nationale profite à toutes les entreprises formatrices, car l'effet marketing – et donc indirectement l'avantage pour l'entreprise – dépend de la manière dont cette vignette est utilisée. Plus il y a de participants, plus l'effet est important pour tous.

La vignette est financée et éditée par la Confédération, en collaboration avec le CSFO. Chaque année, la vignette «Nous formons des pros» est mise à la disposition des entreprises formatrices par les offices cantonaux de la formation professionnelle.

La vignette est disponible en allemand, français, italien, rhéto-romanche et en anglais. Une version bilingue français-allemand existe également:

- sous forme d'autocollants ronds en 3 formats (3.5 cm, 14 cm et 20 cm de diamètre). Les entreprises formatrices peuvent l'obtenir gratuitement auprès des offices cantonaux de la formation professionnelle.
- sous forme électronique, en couleurs et noir/blanc dans différents formats de fichiers sur www.vignette.formationprof.ch

Seules les entreprises formatrices disposant d'une autorisation de former valable et actuelle ont le droit d'utiliser cette vignette. (Sans cette autorisation, l'utilisation de la vignette est illicite.)

Tous les cantons participent à cette action. La vignette est acceptée et utilisée par plus de 80'000 entreprises formatrices de Suisse. On peut voir la vignette rouge et noire à de nombreuses reprises sur les vitrines, portes d'entrée et véhicules, dans les villages et quartiers des villes. Le dépliant d'accompagnement illustre les multiples façons d'utiliser la vignette entreprise formatrice. Il est disponible gratuitement en allemand, français et en italien en format électronique téléchargeable ou sous forme papier.

La vignette entreprise formatrice en ligne

Le portail de la formation professionnelle contient des informations complémentaires, des photographies sur l'utilisation de la vignette ainsi que les vignettes électroniques à télécharger: www.vignette.formationprof.ch

La vignette pour les entreprises formatrices est l'une des différentes mesures marketing prises par le SEFRI: www.formationprofessionnelleplus.ch



Modifications par rapport à l'édition précédente

Depuis 2010, la vignette entreprise formatrice est produite sans mention de l'année de validité. Une version bilingue allemand-français est éditée depuis 2012.

En 2017, l'autocollant se présente dans un design retravaillé; il est désormais revêtu d'un film protecteur destiné à ralentir la décoloration.

Version brève

Afin de remercier les entreprises formatrices pour leur engagement dans la formation professionnelle, les offices cantonaux leur remettent chaque année la nouvelle vignette. Le but de cette action est d'émettre un signal fort et efficace au plan suisse. La vignette est disponible en allemand, français, italien, rhéto-romanche et en anglais. Une version bilingue français-allemand existe également. La vignette peut être obtenue sous forme d'autocollants (en trois formats) et de fichiers électroniques. Elle trouve sa place sur divers supports, tels que portes d'entrée, véhicules, cartes de visite, sites Internet, e-mails, etc. La production de la vignette est financée par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI. Informations complémentaires et illustrations, téléchargement de la vignette électronique sous www.vignette.formationprof.ch

Renseignements / commandes (contact pour les cantons)

CSFO | Unité Médias Formation professionnelle
Maison des cantons
Speichergasse 6, Case postale
3001 Berne
Téléphone 031 320 29 00, fax 031 320 29 01
formationprof@csfo.ch, www.vignette.formationprof.ch

Edition 03.2017
Rubrique info: www.info.formationprof.ch

CSFO | Maison des cantons | Speichergasse 6 | Case postale | CH-3001 Berne
Téléphone +41(0)31 320 29 00 | Fax +41(0)31 320 29 01 | formationprof@csfo.ch | www.csfo.ch

www.formationprof.ch